

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2018

Convocation du 12 JUIN 2018

Le Conseil Municipal, dûment convoqué à la demande de Monsieur le Maire, Pierre BARLOGIS, par convocation en date du 12 juin 2018, s'est réuni le lundi 18 juin 2018 à 20 heures.

Etaient présents : BARLOGIS Pierre, GORJUP Sébastien, ASTIER Bernard, ROSSELOT Nathalie, BORNE Anne-Lise, BELEY Frédérique, CANAULT Christian, CLAVEQUIN Jean-Pierre, DAMOTTE Julien, HENISSE Viviane, MATYSIAK Annie, MOYON Jean-Louis

Absents excusés : /

Procuration de : BERMONT Francis à BORNE Anne-Lise
ZABOLLONE Thierry à BARLOGIS Pierre
ELSLANDER Nathalie à ROSSELOT Nathalie

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le conseil a pu délibérer.

1 – CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat CDD de Monsieur PULEO Tristan, en tant qu'adjoint technique arrive à terme le 30 juin 2018. Il propose à l'assemblée de renouveler le contrat de Mr PULEO en qualité de stagiaire et de créer un poste d'Adjoint Technique à compter du 02 juillet 2018.

Décision du CM : Accord à l'unanimité

2- ACQUISITION DE TERRAIN

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'un courrier a été adressé au propriétaire des parcelles AD 17 et 18 dans le secteur « vers l'église », pour l'informer que la commune se porterait éventuellement acquéreur de ses parcelles.

Monsieur le Maire expose le projet.

La terrasse du CAPRI est sur le domaine public

Les parcelles 17 et 18 permettraient de désenclaver la parcelle située Impasse des Jardinets.

Décision du CM : Accord à l'unanimité sur le principe

3- RENOUELEMENT CONTRAT GROUPE ASSURANCES STATUTAIRES

Le centre de gestion nous informe que le contrat d'assurance groupe permettant aux collectivités de s'assurer contre les risques financiers induits par l'absentéisme de leurs agents arrive à échéance le 31 décembre 2018.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reconduire notre adhésion à l'assurance groupe pour une durée de 3 ans à compter du 01 janvier 2019.

Décision du CM : Accord à l'unanimité

4 – SUBVENTION CCAS – PARTICIPATION CRECHE CHATENOIS LES FORGES

Une enveloppe de 3 000 € a été budgétée en 2018 pour participer au financement de la crèche de Châtenois les Forges.

Il est proposé au Conseil Municipal de transférer cette enveloppe de 3 000 € au budget CCAS de la commune et de participer au financement par une secours exceptionnel attribué aux familles.

Décision du CM : Accord à l'unanimité

5- GRAND BELFORT : GROUPEMENT DE COMMANDE VETEMENT DE TRAVAIL

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération et la ville de Belfort vont constituer pour l'année 2019 un groupement de commandes pour la passation d'un appel d'offre relatif à la fourniture d'effets d'habillement et d'équipements de protection individuelle des agents des collectivités.

L'objectif est de passer un marché par voie d'appel d'offre ouvert pour une durée de 1 an reconductible 3 fois – soit au total 4 années.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal, de se prononcer sur l'adhésion à ce nouveau groupement de commande.

Dans l'affirmative, il propose d'approuver la convention du groupement par voie de délibération.

Décision du CM : Accord à l'unanimité

6- CONSEIL DEPARTEMENTAL : GROUPEMENT DE COMMANDE SIGNALISATION HORIZONTALE (TRAVAUX DE MARQUAGE)

Le Département du Territoire de Belfort, à l'occasion de la mise en place d'un nouveau marché départemental pour la réalisation de travaux de signalisation horizontale, propose aux communes de constituer un groupement de commandes afin de bénéficier de tarifs avantageux.

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'adhésion de ce nouveau groupement de commande, dans l'affirmative d'approuver et de signer la convention s'y rapportant.

Décision du CM : Accord à l'unanimité

7 – TRANSFERT DE COMPETENCE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (D.E.C.I.) AU GRAND BELFORT

Au 1^{er} janvier 2017, Grand Belfort Communauté d'Agglomération était créé regroupant la CAB et la C.C.T.B. L'arrêté de création a alors repris les compétences telles qu'exercées pour chacune des deux entités. La loi donne jusqu'à fin 2019 pour harmoniser et clarifier les compétences, notamment pour distinguer ce qui relève des communes, de ce que Grand Belfort prend en charge.

Cette compétence porte à la fois sur :

- La gestion du service public Défense Extérieur Contre l'Incendie DECI,
- La police administrative spéciale,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de prononcer sur le transfert de cette compétence au Grand Belfort.

Décision du CM : Accord à l'unanimité

8- NOMINATION COORDONNATEUR COMMUNAL RECENSEMENT 2019

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'INSEE réalise un recensement de la population tous les 5 ans, la prochaine enquête de recensement de la population pour notre commune se déroulera en 2019 entre le 17 janvier et le 16 février 2019.

La commune doit nommer avant le 30 juin 2018 un coordonnateur communal et deux agents municipaux qui seront responsables de la préparation et de la réalisation de la collecte du recensement.

Monsieur le Maire propose de nommer Mr ASTIER Bernard en tant que coordonnateur communal, assisté par les agents municipaux suivants : PESEUX Stéphanie, en tant que coordonnateur suppléant et Madame HERMETET Martine.

Décision du CM : Accord à l'unanimité

DIVERS

Le Maire signale des dégâts dus au ravinement d'eau Rue de la Croze suite aux derniers orages
Le chemin au-dessus de la Rue des Combattes est très endommagé : à voir

Le Maire a demandé un élagage de la Route de Moval avec un lamier : à faire en octobre (avant l'hiver) : voir un prestataire

Proposition : COUET Alexandre : Cravanche

Anne-Lise BORNE : La Société SYNACOUSTIC chargée d'évaluer le bruit occasionné par l'A36 dans le cadre de l'étude anti bruit demandée par la commune, a besoin qu'on définisse 6 endroits de mesure. Afin de ne léser aucun secteur, il est décidé d'ajouter un site supplémentaire.

Sont proposés par le Conseil Municipal :

1. CLAVEQUIN J-Pierre : Rue des Combattes
2. GALLAND Jacques : Route de Vourvenans
3. MATYSIAK Annie : Impasse du Pâquis
4. Bâtiment communal : Rue du Canal
5. PECCI Christophe : Rue de la Croze
6. Ecole élémentaire : 5 Grande Rue
7. COURTOT Jean-François : Voie Romaine

Séance levée à 21 h 30

Prochaine réunion en septembre